

## Zone de référence 1 - Nord Ardennes

	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>MEDECINE</b>	x	4	5
<b>CHIRURGIE</b>			
> de l'adulte	x	3	4
> pédiatrique	x	0	1
> bariatrique	x	1	1
<b>GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE, NEONATOLOGIE, REANIMATION NEONATALE</b>			
> gynécologie-obstétrique (niveau 1)	0	0	0
> gynécologie-obstétrique et néonatalogie sans soins intensifs (niveau 2A)	1	1	1
> gynécologie-obstétrique et néonatalogie avec soins intensifs (niveau 2B)	1	1	1
<b>PSYCHIATRIE</b>			
> de l'adulte	x	1	1
> de l'enfant et de l'adolescent	x	2	2
> périnatale	x	1	1
> soins sans consentement	x	1	1
<b>SOINS MEDICAUX ET DE READAPTATION</b>			
> polyvalent	x	6	7
> gériatrie	x	2	3
> locomoteur	x	1	1
> système nerveux	x	1	1
> cardio-vasculaire	x	1	1
> pneumologie	x	1	1
> système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition	x	0	1
> conduites addictives	x	1	1
<b>Pédiatrie</b>	x	1	1
<b>Cancer</b>			
> oncologie	x	1	1
<b>MEDECINE NUCLEAIRE</b>			
> mention A	x	1	1
<b>SOINS DE LONGUE DUREE</b>	2	2	2
<b>ACTIVITE INTERVENTIONNELLE SOUS IMAGERIE MEDICALE EN CARDIOLOGIE</b>			
<b>Rythmologie interventionnelle</b>			
> mention A	x	0	1
> mention B	x	0	0
<b>Cardiopathies ischémiques et structurales de l'adulte</b>		0	1
<b>MEDECINE D'URGENCE</b>			
> SAMU	1	1	1
> SMUR	2	2	2
> SMUR pédiatrique	0	0	0
> structure des urgences	2	2	2
> antenne de médecine d'urgence	x	0	0
> structure des urgences pédiatriques	0	0	0

## Zone de référence 1 - Nord Ardennes

	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>SOINS CRITIQUES</b>			
<b>Soins critiques adultes</b>			
> réanimation et soins intensifs polyvalents, et de spécialité le cas échéant	x	1	1
> soins intensifs polyvalents dérogatoires	x	0	0
> soins intensifs de cardiologie	x	1	1
> soins intensifs de neurologie vasculaire	x	0	1
<b>Soins critiques pédiatriques</b>			
> soins intensifs pédiatriques polyvalents dérogatoires	x	0	0
<b>TRAITEMENT DE L'INSUFFISANCE RENALE CHRONIQUE PAR EPURATION EXTRARENALE</b>			
> hémodialyse en centre pour adultes	1	1	1
> dialyse médicalisée	1	1	1
> autodialyse	2	2	2
> dialyse à domicile par hémodialyse ou par dialyse péritonéale	2	2	2
<b>ACTIVITES CLINIQUES ET BIOLOGIQUES D'ASSISTANCE MEDICALE A LA PROCREATION ET ACTIVITES DE DIAGNOSTIC PRENATAL</b>			
<b>AMP</b>			
> préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	x	1	1
> activités relatives à la fécondation in vitro avec ou sans manipulation	x	1	1
> conservation des embryons en vue d'un projet parental	x	1	1
> recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	x	0	0
> préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	x	0	0
> conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	x	0	0
> conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux	x	1	1
> prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	x	1	1
> prélèvement de spermatozoïdes	x	1	1
> transfert des embryons en vue de leur implantation	x	1	1
> prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	x	0	0
> mise en œuvre de l'accueil des embryons	x	0	0
> activités relatives à la conservation des gamètes en vue de la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en application de l'article L. 2141-12	x	1	1
> prélèvements d'ovocytes en vue de leur conservation pour la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en application de l'article L. 2141-12	x	1	1
<b>DPN</b>			
> examens de cytogénétique y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	0	0	0
> examens de génétique moléculaire	0	0	0
> examens en vue du diagnostic des maladies infectieuses	0	0	0
> examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	0	0	0
> examens de biochimie fœtale à visée diagnostique	0	0	0

## Zone de référence 1 - Nord Ardennes

	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>TRAITEMENT DU CANCER</b>			
<b>Chirurgie oncologique</b>			
A1 : chirurgie oncologique viscérale et digestive	x	0	0
A2 : chirurgie oncologique thoracique	x	0	0
A3 : chirurgie oncologique ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale, dont la chirurgie du cancer de la thyroïde	x	0	1
A4 : chirurgie oncologique urologique	x	0	0
A5 : chirurgie oncologique gynécologique	x	1	1
A6 : chirurgie oncologique mammaire	x	1	1
A7 : chirurgie oncologique indifférenciée	x	1	2
B1 : chirurgie oncologique viscérale et digestive complexe	x	1	1
B2 : chirurgie oncologique thoracique complexe	x	0	0
B3 : chirurgie oncologique ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale complexe	x	0	0
B4 : chirurgie oncologique urologique complexe	x	1	1
B5 : chirurgie oncologique gynécologique complexe	x	0	0
<b>Radiothérapie externe, curiethérapie</b>			
A : radiothérapie externe chez l'adulte	x	1	1
B : curiethérapie chez l'adulte	x	0	0
<b>Traitements médicamenteux systémiques du cancer</b>			
A - TMSC chez l'adulte	x	1	1
B - TMSC chez l'adulte comprenant les chimiothérapies intensives entraînant une aplasie prévisible de plus de huit jours	x	0	0
<b>EXAMENS DES CARACTERISTIQUES GENETIQUES D'UNE PERSONNE OU IDENTIFICATION D'UNE PERSONNE PAR EMPREINTES GENETIQUES A DES FINS MEDICALES</b>			
> Analyses de cytogénétique, y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	0	0	0
> Analyses de génétique moléculaire	0	0	0
<b>HOSPITALISATION A DOMICILE</b>			
> socle	x	1	1
> réadaptation	x	1	1
> ante et post partum	x	1	1
> enfants de moins de trois ans	x	1	1
<b>RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE</b>			
> mention A	x	1	1
> mention B	x	0	0
<b>Equipements matériels lourds - Nombre d'implantations (plateau)</b>			
> Equipements d'imagerie en coupes comprenant les appareils d'imagerie ou de spectrométrie par résonance magnétique nucléaire à utilisation clinique ou les scanographes à utilisation médicale à l'exception des équipements d'imagerie hybrides	x	4	6

## Zone de référence 2 - Champagne

	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>MEDECINE</b>	x	14	17
<b>CHIRURGIE</b>			
> de l'adulte	x	10	10
> pédiatrique	x	2	3
> bariatrique	x	2	3
<b>GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE, NEONATOLOGIE, REANIMATION NEONATALE</b>			
> gynécologie-obstétrique (niveau 1)	1	1	1
> gynécologie-obstétrique et néonatalogie sans soins intensifs (niveau 2A)	1	1	1
> gynécologie-obstétrique et néonatalogie avec soins intensifs (niveau 2B)	1	1	1
<b>PSYCHIATRIE</b>			
> de l'adulte	x	5	5
> de l'enfant et de l'adolescent	x	4	4
> périnatale	x	1	2
> soins sans consentement	x	2	2
<b>SOINS MEDICAUX ET DE READAPTATION</b>			
> polyvalent	x	10	12
> gériatrie	x	4	5
> locomoteur	x	3	4
> système nerveux	x	3	4
> cardio-vasculaire	x	3	3
> pneumologie	x	3	3
> système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition	x	1	1
> conduites addictives	x	1	2
<b>Pédiatrie</b>	x	1	1
<b>Cancer</b>			
> oncologie	x	1	2
<b>MEDECINE NUCLEAIRE</b>			
> mention A	x	1	1
<b>SOINS DE LONGUE DUREE</b>	6	6	6
<b>ACTIVITE INTERVENTIONNELLE SOUS IMAGERIE MEDICALE EN CARDIOLOGIE</b>			
<b>Rythmologie interventionnelle</b>			
> mention A	x	0	0
> mention B	x	0	0
<b>Cardiopathies ischémiques et structurelles de l'adulte</b>	x	2	2
<b>MEDECINE D'URGENCE</b>			
> SAMU	1	1	1
> SMUR	5	4	5
> SMUR pédiatrique	1	1	1
> structure des urgences	5	5	5
> antenne de médecine d'urgence	x	0	0
> structure des urgences pédiatriques	1	1	1

## Zone de référence 2 - Champagne

	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>SOINS CRITIQUES</b>			
<b>Soins critiques adultes</b>			
> réanimation et soins intensifs polyvalents, et de spécialité le cas échéant	x	4	4
> soins intensifs polyvalents dérogatoires	x	0	0
> soins intensifs de cardiologie	x	2	2
> soins intensifs de neurologie vasculaire	x	1	1
<b>Soins critiques pédiatriques</b>			
> soins intensifs pédiatriques polyvalents dérogatoires	x	0	0
<b>TRAITEMENT DE L'INSUFFISANCE RENALE CHRONIQUE PAR EPURATION EXTRARENALE</b>			
> hémodialyse en centre pour adultes	1	1	1
> dialyse médicalisée	2	1	3
> autodialyse	3	3	3
> dialyse à domicile par hémodialyse ou par dialyse péritonéale	3	3	3
<b>ACTIVITES CLINIQUES ET BIOLOGIQUES D'ASSISTANCE MEDICALE A LA PROCREATION ET ACTIVITES DE DIAGNOSTIC PRENATAL</b>			
<b>AMP</b>			
> préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	x	2	2
> activités relatives à la fécondation in vitro avec ou sans manipulation	x	2	2
> conservation des embryons en vue d'un projet parental	x	2	2
> recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	x	1	1
> préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	x	1	1
> conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	x	0	0
> conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux	x	2	2
> prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	x	2	2
> prélèvement de spermatozoïdes	x	3	3
> transfert des embryons en vue de leur implantation	x	2	2
> prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	x	1	1
> mise en œuvre de l'accueil des embryons	x	0	1
> activités relatives à la conservation des gamètes en vue de la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en application de l'article L. 2141-12	x	1	1
> prélèvements d'ovocytes en vue de leur conservation pour la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en application de l'article L. 2141-12	x	1	1
<b>DPN</b>			
> examens de cytogénétique y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	2	2	2
> examens de génétique moléculaire	1	2	2
> examens en vue du diagnostic des maladies infectieuses	2	2	2
> examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	2	2	2
> examens de biochimie fœtale à visée diagnostique	0	0	0

## Zone de référence 2 - Champagne

	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>TRAITEMENT DU CANCER</b>			
<b>Chirurgie oncologique</b>			
A1 : chirurgie oncologique viscérale et digestive	x	1	2
A2 : chirurgie oncologique thoracique	x	0	1
A3 : chirurgie oncologique ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale, dont la chirurgie du cancer de la thyroïde	x	1	1
A4 : chirurgie oncologique urologique	x	1	1
A5 : chirurgie oncologique gynécologique	x	2	2
A6 : chirurgie oncologique mammaire	x	3	3
A7 : chirurgie oncologique indifférenciée	x	5	8
B1 : chirurgie oncologique viscérale et digestive complexe	x	2	2
B2 : chirurgie oncologique thoracique complexe	x	1	2
B3 : chirurgie oncologique ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale complexe	x	2	2
B4 : chirurgie oncologique urologique complexe	x	2	2
B5 : chirurgie oncologique gynécologique complexe	x	1	1
<b>Radiothérapie externe, curiethérapie</b>			
A : radiothérapie externe chez l'adulte	x	2	2
B : curiethérapie chez l'adulte	x	2	2
<b>Traitements médicamenteux systémiques du cancer</b>			
A - TMSC chez l'adulte	x	3	4
B - TMSC chez l'adulte comprenant les chimiothérapies intensives entraînant une aplasie prévisible de plus de huit jours	x	1	1
<b>EXAMENS DES CARACTERISTIQUES GENETIQUES D'UNE PERSONNE OU IDENTIFICATION D'UNE PERSONNE PAR EMPREINTES GENETIQUES A DES FINS MEDICALES</b>			
> Analyses de cytogénétique, y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	3	2	3
> Analyses de génétique moléculaire	3	1	2
<b>HOSPITALISATION A DOMICILE</b>			
> socle	x	3	3
> réadaptation	x	1	2
> ante et post partum	x	1	3
> enfants de moins de trois ans	x	1	2
<b>RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE</b>			
> mention A	x	2	5
> mention B	x	2	2
<b>Equipements matériels lourds - Nombre d'implantations (plateau)</b>			
> Equipements d'imagerie en coupes comprenant les appareils d'imagerie ou de spectrométrie par résonance magnétique nucléaire à utilisation clinique ou les scanographes à utilisation médicale à l'exception des équipements d'imagerie hybrides	x	12	15

## Zone de référence 3 - Aube et Sézannais

	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>MEDECINE</b>	x	9	12
<b>CHIRURGIE</b>			
> de l'adulte	x	4	4
> pédiatrique	x	1	2
> bariatrique	x	2	2
<b>GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE, NEONATOLOGIE, REANIMATION NEONATALE</b>			
> gynécologie-obstétrique (niveau 1)	1	1	1
> gynécologie-obstétrique et néonatalogie sans soins intensifs (niveau 2A)	0	0	0
> gynécologie-obstétrique et néonatalogie avec soins intensifs (niveau 2B)	0	0	0
<b>PSYCHIATRIE</b>			
> de l'adulte	x	3	3
> de l'enfant et de l'adolescent	x	2	2
> périnatale	x	1	1
> soins sans consentement	x	2	3
<b>SOINS MEDICAUX ET DE READAPTATION</b>			
> polyvalent	x	8	9
> gériatrie	x	2	3
> locomoteur	x	3	3
> système nerveux	x	2	2
> cardio-vasculaire	x	1	2
> pneumologie	x	1	1
> système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition	x	0	1
> conduites addictives	x	0	0
<b>Pédiatrie</b>	x	0	1
<b>Cancer</b>			
> oncologie	x	1	1
<b>MEDECINE NUCLEAIRE</b>			
> mention A	x	1	1
<b>SOINS DE LONGUE DUREE</b>	4	4	4
<b>ACTIVITE INTERVENTIONNELLE SOUS IMAGERIE MEDICALE EN CARDIOLOGIE</b>			
<b>Rythmologie interventionnelle</b>			
> mention A	x	1	1
> mention B	x	1	1
<b>Cardiopathies ischémiques et structurelles de l'adulte</b>	x	1	1
<b>MEDECINE D'URGENCE</b>			
> SAMU	1	1	1
> SMUR	2	2	2
> SMUR pédiatrique	0	0	0
> structure des urgences	2	2	2
> antenne de médecine d'urgence	x	0	0
> structure des urgences pédiatriques	0	0	0

## Zone de référence 3 - Aube et Sézannais

	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>SOINS CRITIQUES</b>			
<b>Soins critiques adultes</b>			
> réanimation et soins intensifs polyvalents, et de spécialité le cas échéant	x	1	1
> soins intensifs polyvalents dérogatoires	x	0	0
> soins intensifs de cardiologie	x	1	1
> soins intensifs de neurologie vasculaire	x	1	1
<b>Soins critiques pédiatriques</b>			
> soins intensifs pédiatriques polyvalents dérogatoires	x	1	1
<b>TRAITEMENT DE L'INSUFFISANCE RENALE CHRONIQUE PAR EPURATION EXTRARENALE</b>			
> hémodialyse en centre pour adultes	1	1	1
> dialyse médicalisée	1	1	2
> autodialyse	2	2	2
> dialyse à domicile par hémodialyse ou par dialyse péritonéale	2	2	2
<b>ACTIVITES CLINIQUES ET BIOLOGIQUES D'ASSISTANCE MEDICALE A LA PROCREATION ET ACTIVITES DE DIAGNOSTIC PRENATAL</b>			
<b>AMP</b>			
> préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	x	1	2
> activités relatives à la fécondation in vitro avec ou sans manipulation	x	0	1
> conservation des embryons en vue d'un projet parental	x	0	1
> recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	x	0	1
> préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	x	0	1
> conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	x	0	1
> conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux	x	0	1
> prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	x	0	1
> prélèvement de spermatozoïdes	x	0	1
> transfert des embryons en vue de leur implantation	x	0	1
> prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	x	0	1
> mise en œuvre de l'accueil des embryons	x	0	0
> activités relatives à la conservation des gamètes en vue de la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en application de l'article L. 2141-12	x	0	1
> prélèvements d'ovocytes en vue de leur conservation pour la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en application de l'article L. 2141-12	x	0	1
<b>DPN</b>			
> examens de cytogénétique y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	0	0	0
> examens de génétique moléculaire	0	0	0
> examens en vue du diagnostic des maladies infectieuses	0	0	0
> examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	0	0	0
> examens de biochimie fœtale à visée diagnostique	0	0	0

## Zone de référence 3 - Aube et Sézannais

	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>TRAITEMENT DU CANCER</b>			
<b>Chirurgie oncologique</b>			
A1 : chirurgie oncologique viscérale et digestive	x	1	2
A2 : chirurgie oncologique thoracique	x	0	0
A3 : chirurgie oncologique ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale, dont la chirurgie du cancer de la thyroïde	x	0	1
A4 : chirurgie oncologique urologique	x	2	3
A5 : chirurgie oncologique gynécologique	x	0	1
A6 : chirurgie oncologique mammaire	x	1	2
A7 : chirurgie oncologique indifférenciée	x	3	4
B1 : chirurgie oncologique viscérale et digestive complexe	x	1	1
B2 : chirurgie oncologique thoracique complexe	x	0	0
B3 : chirurgie oncologique ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale complexe	x	0	0
B4 : chirurgie oncologique urologique complexe	x	0	0
B5 : chirurgie oncologique gynécologique complexe	x	1	1
<b>Radiothérapie externe, curiethérapie</b>			
A : radiothérapie externe chez l'adulte	x	1	1
B : curiethérapie chez l'adulte	x	0	0
<b>Traitements médicamenteux systémiques du cancer</b>			
A - TMSC chez l'adulte	x	1	1
B - TMSC chez l'adulte comprenant les chimiothérapies intensives entraînant une aplasie prévisible de plus de huit jours	x	0	1
<b>EXAMENS DES CARACTERISTIQUES GENETIQUES D'UNE PERSONNE OU IDENTIFICATION D'UNE PERSONNE PAR EMPREINTES GENETIQUES A DES FINS MEDICALES</b>			
> Analyses de cytogénétique, y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	1	1	1
> Analyses de génétique moléculaire	1	1	1
<b>HOSPITALISATION A DOMICILE</b>			
> socle	x	2	2
> réadaptation	x	1	1
> ante et post partum	x	1	1
> enfants de moins de trois ans	x	1	1
<b>RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE</b>			
> mention A	x	1	1
> mention B	x	1	2
<b>Equipements matériels lourds - Nombre d'implantations (plateau)</b>			
> Equipements d'imagerie en coupes comprenant les appareils d'imagerie ou de spectrométrie par résonance magnétique nucléaire à utilisation clinique ou les scanographes à utilisation médicale à l'exception des équipements d'imagerie hybrides	x	6	9

## Zone de référence 4 - "21-52"

	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>MEDECINE</b>	x	5	6
<b>CHIRURGIE</b>			
> de l'adulte	x	1	3
> pédiatrique	x	0	1
> bariatrique	x	0	1
<b>GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE, NEONATOLOGIE, REANIMATION NEONATALE</b>			
> gynécologie-obstétrique (niveau 1)	0	0	0
> gynécologie-obstétrique et néonatalogie sans soins intensifs (niveau 2A)	1	1	1
> gynécologie-obstétrique et néonatalogie avec soins intensifs (niveau 2B)	0	0	0
<b>PSYCHIATRIE</b>			
> de l'adulte	x	1	1
> de l'enfant et de l'adolescent	x	0	1
> périnatale	x	0	1
> soins sans consentement	x	1	1
<b>SOINS MEDICAUX ET DE READAPTATION</b>			
> polyvalent	x	4	4
> gériatrie	x	1	2
> locomoteur	x	2	2
> système nerveux	x	2	2
> cardio-vasculaire	x	1	1
> pneumologie	x	1	1
> système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition	x	0	0
> conduites addictives	x	0	0
<b>Pédiatrie</b>	x	1	1
<b>Cancer</b>			
> oncologie	x	0	1
<b>MEDECINE NUCLEAIRE</b>			
> mention A	x	1	1
<b>SOINS DE LONGUE DUREE</b>	2	2	2
<b>ACTIVITE INTERVENTIONNELLE SOUS IMAGERIE MEDICALE EN CARDIOLOGIE</b>			
<b>Rythmologie interventionnelle</b>			
> mention A	x	1	2
> mention B	x	0	0
<b>Cardiopathies ischémiques et structurales de l'adulte</b>	x	0	0
<b>MEDECINE D'URGENCE</b>			
> SAMU	1	0	1
> SMUR	2	2	2
> SMUR pédiatrique	0	0	0
> structure des urgences	2	2	2
> antenne de médecine d'urgence	x	0	0
> structure des urgences pédiatriques	0	0	0

## Zone de référence 4 - "21-52"

	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>SOINS CRITIQUES</b>			
<b>Soins critiques adultes</b>			
> réanimation et soins intensifs polyvalents, et de spécialité le cas échéant	x	0	0
> soins intensifs polyvalents dérogatoires	x	0	1
> soins intensifs de cardiologie	x	0	0
> soins intensifs de neurologie vasculaire	x	0	0
<b>Soins critiques pédiatriques</b>			
> soins intensifs pédiatriques polyvalents dérogatoires	x	0	0
<b>TRAITEMENT DE L'INSUFFISANCE RENALE CHRONIQUE PAR EPURATION EXTRARENALE</b>			
> hémodialyse en centre pour adultes	1	1	1
> dialyse médicalisée	1	1	1
> autodialyse	1	1	1
> dialyse à domicile par hémodialyse ou par dialyse péritonéale	1	1	1
<b>ACTIVITES CLINIQUES ET BIOLOGIQUES D'ASSISTANCE MEDICALE A LA PROCREATION ET ACTIVITES DE DIAGNOSTIC PRENATAL</b>			
<b>AMP</b>			
> préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	x	0	0
> activités relatives à la fécondation in vitro avec ou sans manipulation	x	0	0
> conservation des embryons en vue d'un projet parental	x	0	0
> recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	x	0	0
> préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	x	0	0
> conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	x	0	0
> conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux	x	0	0
> prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	x	0	0
> prélèvement de spermatozoïdes	x	0	0
> transfert des embryons en vue de leur implantation	x	0	0
> prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	x	0	0
> mise en œuvre de l'accueil des embryons	x	0	0
> activités relatives à la conservation des gamètes en vue de la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en application de l'article L. 2141-12	x	0	0
> prélèvements d'ovocytes en vue de leur conservation pour la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en application de l'article L. 2141-12	x	0	0
<b>DPN</b>			
> examens de cytogénétique y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	0	0	0
> examens de génétique moléculaire	0	0	0
> examens en vue du diagnostic des maladies infectieuses	0	0	0
> examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	0	0	0
> examens de biochimie fœtale à visée diagnostique	0	0	0

## Zone de référence 4 - "21-52"

	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>TRAITEMENT DU CANCER</b>			
<b>Chirurgie oncologique</b>			
A1 : chirurgie oncologique viscérale et digestive	x	0	1
A2 : chirurgie oncologique thoracique	x	0	0
A3 : chirurgie oncologique ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale, dont la chirurgie du cancer de la thyroïde	x	0	0
A4 : chirurgie oncologique urologique	x	0	1
A5 : chirurgie oncologique gynécologique	x	0	0
A6 : chirurgie oncologique mammaire	x	0	0
A7 : chirurgie oncologique indifférenciée	x	1	2
B1 : chirurgie oncologique viscérale et digestive complexe	x	0	0
B2 : chirurgie oncologique thoracique complexe	x	0	0
B3 : chirurgie oncologique ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale complexe	x	0	0
B4 : chirurgie oncologique urologique complexe	x	0	0
B5 : chirurgie oncologique gynécologique complexe	x	0	0
<b>Radiothérapie externe, curiethérapie</b>			
A : radiothérapie externe chez l'adulte	x	1	1
B : curiethérapie chez l'adulte	x	0	0
<b>Traitements médicamenteux systémiques du cancer</b>			
A - TMSC chez l'adulte	x	1	1
B - TMSC chez l'adulte comprenant les chimiothérapies intensives entraînant une aplasie prévisible de plus de huit jours	x	0	0
<b>EXAMENS DES CARACTERISTIQUES GENETIQUES D'UNE PERSONNE OU IDENTIFICATION D'UNE PERSONNE PAR EMPREINTES GENETIQUES A DES FINS MEDICALES</b>			
> Analyses de cytogénétique, y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	0	0	0
> Analyses de génétique moléculaire	0	0	0
<b>HOSPITALISATION A DOMICILE</b>			
> socle	x	1	1
> réadaptation	x	1	1
> ante et post partum	x	1	1
> enfants de moins de trois ans	x	1	1
<b>RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE</b>			
> mention A	x	1	2
> mention B	x	0	1
<b>Equipements matériels lourds - Nombre d'implantations (plateau)</b>			
> Equipements d'imagerie en coupes comprenant les appareils d'imagerie ou de spectrométrie par résonance magnétique nucléaire à utilisation clinique ou les scanographes à utilisation médicale à l'exception des équipements d'imagerie hybrides	x	2	2

## Zone de référence 5 - Cœur Grand Est

	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>MEDECINE</b>	x	7	8
<b>CHIRURGIE</b>			
> de l'adulte	x	4	5
> pédiatrique	x	0	2
> bariatrique	x	0	1
<b>GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE, NEONATOLOGIE, REANIMATION NEONATALE</b>			
> gynécologie-obstétrique (niveau 1)	0	0	0
> gynécologie-obstétrique et néonatalogie sans soins intensifs (niveau 2A)	1	1	1
> gynécologie-obstétrique et néonatalogie avec soins intensifs (niveau 2B)	1	1	1
<b>PSYCHIATRIE</b>			
> de l'adulte	x	5	5
> de l'enfant et de l'adolescent	x	5	5
> périnatale	x	2	2
> soins sans consentement	x	3	3
<b>SOINS MEDICAUX ET DE READAPTATION</b>			
> polyvalent	x	9	10
> gériatrie	x	3	3
> locomoteur	x	3	3
> système nerveux	x	2	2
> cardio-vasculaire	x	2	2
> pneumologie	x	0	1
> système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition	x	0	1
> conduites addictives	x	1	1
<b>Pédiatrie</b>	x	1	1
<b>Cancer</b>			
> oncologie	x	1	1
<b>MEDECINE NUCLEAIRE</b>			
> mention A	x	0	1
<b>SOINS DE LONGUE DUREE</b>	4	4	4
<b>ACTIVITE INTERVENTIONNELLE SOUS IMAGERIE MEDICALE EN CARDIOLOGIE</b>			
<b>Rythmologie interventionnelle</b>			
> mention A	x	1	2
> mention B	x	0	0
<b>Cardiopathies ischémiques et structurales de l'adulte</b>	x	0	0
<b>MEDECINE D'URGENCE</b>			
> SAMU	1	1	1
> SMUR	4	4	4
> SMUR pédiatrique	0	0	0
> structure des urgences	4	3	4
> antenne de médecine d'urgence	x	0	1
> structure des urgences pédiatriques	0	0	0

## Zone de référence 5 - Cœur Grand Est

	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>SOINS CRITIQUES</b>			
<b>Soins critiques adultes</b>			
> réanimation et soins intensifs polyvalents, et de spécialité le cas échéant	x	2	2
> soins intensifs polyvalents dérogatoires	x	0	0
> soins intensifs de cardiologie	x	1	2
> soins intensifs de neurologie vasculaire	x	1	1
<b>Soins critiques pédiatriques</b>			
> soins intensifs pédiatriques polyvalents dérogatoires	x	0	0
<b>TRAITEMENT DE L'INSUFFISANCE RENALE CHRONIQUE PAR EPURATION EXTRARENALE</b>			
> hémodialyse en centre pour adultes	1	1	1
> dialyse médicalisée	3	3	3
> autodialyse	4	4	4
> dialyse à domicile par hémodialyse ou par dialyse péritonéale	2	2	2
<b>ACTIVITES CLINIQUES ET BIOLOGIQUES D'ASSISTANCE MEDICALE A LA PROCREATION ET ACTIVITES DE DIAGNOSTIC PRENATAL</b>			
<b>AMP</b>			
> préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	x	1	1
> activités relatives à la fécondation in vitro avec ou sans manipulation	x	0	0
> conservation des embryons en vue d'un projet parental	x	0	0
> recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	x	0	0
> préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	x	0	0
> conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	x	0	0
> conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux	x	0	0
> prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	x	0	0
> prélèvement de spermatozoïdes	x	0	0
> transfert des embryons en vue de leur implantation	x	0	0
> prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	x	0	0
> mise en œuvre de l'accueil des embryons	x	0	0
> activités relatives à la conservation des gamètes en vue de la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en application de l'article L. 2141-12	x	0	0
> prélèvements d'ovocytes en vue de leur conservation pour la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en application de l'article L. 2141-12	x	0	0
<b>DPN</b>			
> examens de cytogénétique y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	0	0	0
> examens de génétique moléculaire	0	0	0
> examens en vue du diagnostic des maladies infectieuses	0	0	0
> examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	1	1	1
> examens de biochimie fœtale à visée diagnostique	0	0	0

## Zone de référence 5 - Cœur Grand Est

	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>TRAITEMENT DU CANCER</b>			
<b>Chirurgie oncologique</b>			
A1 : chirurgie oncologique viscérale et digestive	x	2	3
A2 : chirurgie oncologique thoracique	x	0	0
A3 : chirurgie oncologique ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale, dont la chirurgie du cancer de la thyroïde	x	0	1
A4 : chirurgie oncologique urologique	x	2	2
A5 : chirurgie oncologique gynécologique	x	1	1
A6 : chirurgie oncologique mammaire	x	2	2
A7 : chirurgie oncologique indifférenciée	x	4	4
B1 : chirurgie oncologique viscérale et digestive complexe	x	0	0
B2 : chirurgie oncologique thoracique complexe	x	0	0
B3 : chirurgie oncologique ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale complexe	x	0	0
B4 : chirurgie oncologique urologique complexe	x	0	0
B5 : chirurgie oncologique gynécologique complexe	x	0	0
<b>Radiothérapie externe, curiethérapie</b>			
A : radiothérapie externe chez l'adulte	x	0	0
B : curiethérapie chez l'adulte	x	0	0
<b>Traitements médicamenteux systémiques du cancer</b>			
A - TMSC chez l'adulte	x	2	3
B - TMSC chez l'adulte comprenant les chimiothérapies intensives entraînant une aplasie prévisible de plus de huit jours	x	0	0
<b>EXAMENS DES CARACTERISTIQUES GENETIQUES D'UNE PERSONNE OU IDENTIFICATION D'UNE PERSONNE PAR EMPREINTES GENETIQUES A DES FINS MEDICALES</b>			
> Analyses de cytogénétique, y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	0	0	0
> Analyses de génétique moléculaire	0	0	0
<b>HOSPITALISATION A DOMICILE</b>			
> socle	x	2	3
> réadaptation	x	1	1
> ante et post partum	x	1	2
> enfants de moins de trois ans	x	1	1
<b>RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE</b>			
> mention A	x	2	4
> mention B	x	1	2
<b>Equipements matériels lourds - Nombre d'implantations (plateau)</b>			
> Equipements d'imagerie en coupes comprenant les appareils d'imagerie ou de spectrométrie par résonance magnétique nucléaire à utilisation clinique ou les scanographes à utilisation médicale à l'exception des équipements d'imagerie hybrides	x	4	4

## Zone de référence 6 - Lorraine Nord

	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>MEDECINE</b>	x	18	20
<b>CHIRURGIE</b>			
> de l'adulte	x	8	9
> pédiatrique	x	1	4
> bariatrique	x	4	6
<b>GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE, NEONATOLOGIE, REANIMATION NEONATALE</b>			
> gynécologie-obstétrique (niveau 1)	2	1	3
> gynécologie-obstétrique et néonatalogie sans soins intensifs (niveau 2A)	0	0	0
> gynécologie-obstétrique et néonatalogie avec soins intensifs (niveau 2B)	3	2	2
<b>PSYCHIATRIE</b>			
> de l'adulte	x	11	11
> de l'enfant et de l'adolescent	x	5	5
> périnatale	x	1	2
> soins sans consentement	x	5	5
<b>SOINS MEDICAUX ET DE READAPTATION</b>			
> polyvalent	x	17	18
> gériatrie	x	4	7
> locomoteur	x	6	6
> système nerveux	x	5	5
> cardio-vasculaire	x	5	5
> pneumologie	x	1	1
> système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition	x	1	1
> conduites addictives	x	1	1
<b>Pédiatrie</b>	x	1	1
<b>Cancer</b>			
> oncologie	x	1	2
<b>MEDECINE NUCLEAIRE</b>			
> mention A	x	1	1
<b>SOINS DE LONGUE DUREE</b>	9	9	9
<b>ACTIVITE INTERVENTIONNELLE SOUS IMAGERIE MEDICALE EN CARDIOLOGIE</b>			
<b>Rythmologie interventionnelle</b>			
> mention A	x	1	2
> mention B	x	1	2
<b>Cardiopathies ischémiques et structurelles de l'adulte</b>	x	2	3
<b>MEDECINE D'URGENCE</b>			
> SAMU	1	1	1
> SMUR	4	4	4
> SMUR pédiatrique	0	0	0
> structure des urgences	6	6	6
> antenne de médecine d'urgence	x	0	0
> structure des urgences pédiatriques	0	0	0

## Zone de référence 6 - Lorraine Nord

	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>SOINS CRITIQUES</b>			
<b>Soins critiques adultes</b>			
> réanimation et soins intensifs polyvalents, et de spécialité le cas échéant	x	4	4
> soins intensifs polyvalents dérogatoires	x	0	1
> soins intensifs de cardiologie	x	3	3
> soins intensifs de neurologie vasculaire	x	1	1
<b>Soins critiques pédiatriques</b>			
> soins intensifs pédiatriques polyvalents dérogatoires	x	0	1
<b>TRAITEMENT DE L'INSUFFISANCE RENALE CHRONIQUE PAR EPURATION EXTRARENALE</b>			
> hémodialyse en centre pour adultes	4	4	4
> dialyse médicalisée	5	5	6
> autodialyse	4	5	6
> dialyse à domicile par hémodialyse ou par dialyse péritonéale	1	1	1
<b>ACTIVITES CLINIQUES ET BIOLOGIQUES D'ASSISTANCE MEDICALE A LA PROCREATION ET ACTIVITES DE DIAGNOSTIC PRENATAL</b>			
<b>AMP</b>			
> préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	x	1	2
> activités relatives à la fécondation in vitro avec ou sans manipulation	x	1	1
> conservation des embryons en vue d'un projet parental	x	1	1
> recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	x	0	0
> préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	x	1	1
> conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	x	0	0
> conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux	x	1	1
> prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	x	1	1
> prélèvement de spermatozoïdes	x	1	1
> transfert des embryons en vue de leur implantation	x	1	1
> prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	x	1	1
> mise en œuvre de l'accueil des embryons	x	0	0
> activités relatives à la conservation des gamètes en vue de la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en application de l'article L. 2141-12	x	1	1
> prélèvements d'ovocytes en vue de leur conservation pour la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en application de l'article L. 2141-12	x	1	1
<b>DPN</b>			
> examens de cytogénétique y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	1	1	2
> examens de génétique moléculaire	1	1	2
> examens en vue du diagnostic des maladies infectieuses	0	0	0
> examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	1	1	1
> examens de biochimie fœtale à visée diagnostique	0	0	0

## Zone de référence 6 - Lorraine Nord

	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>TRAITEMENT DU CANCER</b>			
<b>Chirurgie oncologique</b>			
A1 : chirurgie oncologique viscérale et digestive	x	3	4
A2 : chirurgie oncologique thoracique	x	1	2
A3 : chirurgie oncologique ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale, dont la chirurgie du cancer de la thyroïde	x	2	3
A4 : chirurgie oncologique urologique	x	3	3
A5 : chirurgie oncologique gynécologique	x	2	3
A6 : chirurgie oncologique mammaire	x	4	4
A7 : chirurgie oncologique indifférenciée	x	6	7
B1 : chirurgie oncologique viscérale et digestive complexe	x	2	2
B2 : chirurgie oncologique thoracique complexe	x	0	0
B3 : chirurgie oncologique ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale complexe	x	1	1
B4 : chirurgie oncologique urologique complexe	x	2	2
B5 : chirurgie oncologique gynécologique complexe	x	1	1
<b>Radiothérapie externe, curiethérapie</b>			
A : radiothérapie externe chez l'adulte	x	2	2
B : curiethérapie chez l'adulte	x	1	1
<b>Traitements médicamenteux systémiques du cancer</b>			
A - TMSc chez l'adulte	x	3	4
B - TMSc chez l'adulte comprenant les chimiothérapies intensives entraînant une aplasie prévisible de plus de huit jours	x	1	1
<b>EXAMENS DES CARACTERISTIQUES GENETIQUES D'UNE PERSONNE OU IDENTIFICATION D'UNE PERSONNE PAR EMPREINTES GENETIQUES A DES FINS MEDICALES</b>			
> Analyses de cytogénétique, y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	1	1	3
> Analyses de génétique moléculaire	1	1	3
<b>HOSPITALISATION A DOMICILE</b>			
> socle	x	2	4
> réadaptation	x	1	4
> ante et post partum	x	1	4
> enfants de moins de trois ans	x	1	2
<b>RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE</b>			
> mention A	x	3	6
> mention B	x	2	3
<b>Equipements matériels lourds - Nombre d'implantations (plateau)</b>			
> Equipements d'imagerie en coupes comprenant les appareils d'imagerie ou de spectrométrie par résonance magnétique nucléaire à utilisation clinique ou les scanographes à utilisation médicale à l'exception des équipements d'imagerie hybrides	x	12	16

## Zone de référence 7 - Sud Lorraine

	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>MEDECINE</b>	x	16	20
<b>CHIRURGIE</b>			
> de l'adulte	x	11	13
> pédiatrique	x	3	4
> bariatrique	x	3	3
<b>GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE, NEONATOLOGIE, REANIMATION NEONATALE</b>			
> gynécologie-obstétrique (niveau 1)	2	2	2
> gynécologie-obstétrique et néonatalogie sans soins intensifs (niveau 2A)	0	0	0
> gynécologie-obstétrique et néonatalogie avec soins intensifs (niveau 2B)	1	1	1
<b>PSYCHIATRIE</b>			
> de l'adulte	x	6	6
> de l'enfant et de l'adolescent	x	3	3
> périnatale	x	1	1
> soins sans consentement	x	2	2
<b>SOINS MEDICAUX ET DE READAPTATION</b>			
> polyvalent	x	19	20
> gériatrie	x	3	5
> locomoteur	x	2	2
> système nerveux	x	2	2
> cardio-vasculaire	x	4	4
> pneumologie	x	1	1
> système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition	x	0	1
> conduites addictives	x	1	1
<b>Pédiatrie</b>	x	3	3
<b>Cancer</b>			
> oncologie	x	1	2
<b>MEDECINE NUCLEAIRE</b>			
> mention A	x	1	1
<b>SOINS DE LONGUE DUREE</b>	12	12	12
<b>ACTIVITE INTERVENTIONNELLE SOUS IMAGERIE MEDICALE EN CARDIOLOGIE</b>			
<b>Rythmologie interventionnelle</b>			
> mention A	x	0	0
> mention B	x	1	1
<b>Cardiopathies ischémiques et structurelles de l'adulte</b>	x	3	3
<b>MEDECINE D'URGENCE</b>			
> SAMU	1	1	1
> SMUR	4	4	4
> SMUR pédiatrique	2	2	2
> structure des urgences	4	4	4
> antenne de médecine d'urgence	x	0	0
> structure des urgences pédiatriques	2	2	2

## Zone de référence 7 - Sud Lorraine

	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>SOINS CRITIQUES</b>			
<b>Soins critiques adultes</b>			
> réanimation et soins intensifs polyvalents, et de spécialité le cas échéant	x	4	4
> soins intensifs polyvalents dérogatoires	x	2	2
> soins intensifs de cardiologie	x	3	3
> soins intensifs de neurologie vasculaire	x	1	1
<b>Soins critiques pédiatriques</b>			
> soins intensifs pédiatriques polyvalents dérogatoires	x	1	1
<b>TRAITEMENT DE L'INSUFFISANCE RENALE CHRONIQUE PAR EPURATION EXTRARENALE</b>			
> hémodialyse en centre pour adultes	3	3	3
> dialyse médicalisée	3	3	3
> autodialyse	3	3	3
> dialyse à domicile par hémodialyse ou par dialyse péritonéale	1	1	1
<b>ACTIVITES CLINIQUES ET BIOLOGIQUES D'ASSISTANCE MEDICALE A LA PROCREATION ET ACTIVITES DE DIAGNOSTIC PRENATAL</b>			
<b>AMP</b>			
> préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	x	2	2
> activités relatives à la fécondation in vitro avec ou sans manipulation	x	2	2
> conservation des embryons en vue d'un projet parental	x	2	2
> recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	x	1	1
> préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	x	1	1
> conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	x	1	1
> conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux	x	2	2
> prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	x	2	2
> prélèvement de spermatozoïdes	x	1	1
> transfert des embryons en vue de leur implantation	x	2	2
> prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	x	1	1
> mise en œuvre de l'accueil des embryons	x	1	1
> activités relatives à la conservation des gamètes en vue de la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en application de l'article L. 2141-12	x	1	1
> prélèvements d'ovocytes en vue de leur conservation pour la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en application de l'article L. 2141-12	x	1	1
<b>DPN</b>			
> examens de cytogénétique y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	2	2	2
> examens de génétique moléculaire	1	2	2
> examens en vue du diagnostic des maladies infectieuses	1	1	1
> examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	2	2	3
> examens de biochimie fœtale à visée diagnostique	0	0	0

## Zone de référence 7 - Sud Lorraine

	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>TRAITEMENT DU CANCER</b>			
<b>Chirurgie oncologique</b>			
A1 : chirurgie oncologique viscérale et digestive	x	0	1
A2 : chirurgie oncologique thoracique	x	1	1
A3 : chirurgie oncologique ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale, dont la chirurgie du cancer de la thyroïde	x	0	0
A4 : chirurgie oncologique urologique	x	2	2
A5 : chirurgie oncologique gynécologique	x	2	3
A6 : chirurgie oncologique mammaire	x	2	2
A7 : chirurgie oncologique indifférenciée	x	11	12
B1 : chirurgie oncologique viscérale et digestive complexe	x	4	4
B2 : chirurgie oncologique thoracique complexe	x	1	1
B3 : chirurgie oncologique ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale complexe	x	3	3
B4 : chirurgie oncologique urologique complexe	x	3	3
B5 : chirurgie oncologique gynécologique complexe	x	1	1
<b>Radiothérapie externe, curiethérapie</b>			
A : radiothérapie externe chez l'adulte	x	1	1
B : curiethérapie chez l'adulte	x	1	1
<b>Traitements médicamenteux systémiques du cancer</b>			
A - TMSC chez l'adulte	x	4	5
B - TMSC chez l'adulte comprenant les chimiothérapies intensives entraînant une aplasie prévisible de plus de huit jours	x	1	1
<b>EXAMENS DES CARACTERISTIQUES GENETIQUES D'UNE PERSONNE OU IDENTIFICATION D'UNE PERSONNE PAR EMPREINTES GENETIQUES A DES FINS MEDICALES</b>			
> Analyses de cytogénétique, y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	2	2	3
> Analyses de génétique moléculaire	2	2	3
<b>HOSPITALISATION A DOMICILE</b>			
> socle	x	3	3
> réadaptation	x	1	3
> ante et post partum	x	1	2
> enfants de moins de trois ans	x	1	1
<b>RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE</b>			
> mention A	x	6	8
> mention B	x	1	2
<b>Equipements matériels lourds - Nombre d'implantations (plateau)</b>			
> Equipements d'imagerie en coupes comprenant les appareils d'imagerie ou de spectrométrie par résonance magnétique nucléaire à utilisation clinique ou les scanographes à utilisation médicale à l'exception des équipements d'imagerie hybrides	x	12	14

## Zone de référence 8 - Vosges

	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>MEDECINE</b>	x	8	10
<b>CHIRURGIE</b>			
> de l'adulte	x	5	5
> pédiatrique	x	1	3
> bariatrique	x	0	1
<b>GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE, NEONATOLOGIE, REANIMATION NEONATALE</b>			
> gynécologie-obstétrique (niveau 1)	2	2	3
> gynécologie-obstétrique et néonatalogie sans soins intensifs (niveau 2A)	1	0	0
> gynécologie-obstétrique et néonatalogie avec soins intensifs (niveau 2B)	1	1	1
<b>PSYCHIATRIE</b>			
> de l'adulte	x	1	1
> de l'enfant et de l'adolescent	x	2	2
> périnatale	x	1	1
> soins sans consentement	x	1	1
<b>SOINS MEDICAUX ET DE READAPTATION</b>			
> polyvalent	x	12	13
> gériatrie	x	2	4
> locomoteur	x	2	3
> système nerveux	x	2	2
> cardio-vasculaire	x	2	2
> pneumologie	x	0	1
> système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition	x	1	2
> conduites addictives	x	0	1
<b>Pédiatrie</b>	x	1	1
<b>Cancer</b>			
> oncologie	x	0	1
<b>MEDECINE NUCLEAIRE</b>			
> mention A	x	1	1
<b>SOINS DE LONGUE DUREE</b>	6	6	6
<b>ACTIVITE INTERVENTIONNELLE SOUS IMAGERIE MEDICALE EN CARDIOLOGIE</b>			
<b>Rythmologie interventionnelle</b>			
> mention A	x	1	3
> mention B	x	0	0
<b>Cardiopathies ischémiques et structurales de l'adulte</b>	x	0	0
<b>MEDECINE D'URGENCE</b>			
> SAMU	1	1	1
> SMUR	4	4	4
> SMUR pédiatrique	0	0	0
> structure des urgences	5	4	5
> antenne de médecine d'urgence	x	0	1
> structure des urgences pédiatriques	0	0	0

## Zone de référence 8 - Vosges

	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>SOINS CRITIQUES</b>			
<b>Soins critiques adultes</b>			
> réanimation et soins intensifs polyvalents, et de spécialité le cas échéant	x	1	1
> soins intensifs polyvalents dérogatoires	x	0	0
> soins intensifs de cardiologie	x	1	1
> soins intensifs de neurologie vasculaire	x	1	1
<b>Soins critiques pédiatriques</b>			
> soins intensifs pédiatriques polyvalents dérogatoires	x	0	0
<b>TRAITEMENT DE L'INSUFFISANCE RENALE CHRONIQUE PAR EPURATION EXTRARENALE</b>			
> hémodialyse en centre pour adultes	1	1	1
> dialyse médicalisée	3	3	4
> autodialyse	4	4	4
> dialyse à domicile par hémodialyse ou par dialyse péritonéale	0	0	0
<b>ACTIVITES CLINIQUES ET BIOLOGIQUES D'ASSISTANCE MEDICALE A LA PROCREATION ET ACTIVITES DE DIAGNOSTIC PRENATAL</b>			
<b>AMP</b>			
> préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	x	1	1
> activités relatives à la fécondation in vitro avec ou sans manipulation	x	1	1
> conservation des embryons en vue d'un projet parental	x	1	1
> recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	x	0	0
> préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	x	0	0
> conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	x	0	0
> conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux	x	0	0
> prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	x	1	1
> prélèvement de spermatozoïdes	x	0	0
> transfert des embryons en vue de leur implantation	x	1	1
> prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	x	0	0
> mise en œuvre de l'accueil des embryons	x	0	0
> activités relatives à la conservation des gamètes en vue de la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en application de l'article L. 2141-12	x	0	0
> prélèvements d'ovocytes en vue de leur conservation pour la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en application de l'article L. 2141-12	x	0	0
<b>DPN</b>			
> examens de cytogénétique y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	0	0	1
> examens de génétique moléculaire	0	0	1
> examens en vue du diagnostic des maladies infectieuses	0	0	0
> examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	1	1	1
> examens de biochimie fœtale à visée diagnostique	0	0	0

## Zone de référence 8 - Vosges

	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>TRAITEMENT DU CANCER</b>			
<b>Chirurgie oncologique</b>			
A1 : chirurgie oncologique viscérale et digestive	x	3	4
A2 : chirurgie oncologique thoracique	x	0	0
A3 : chirurgie oncologique ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale, dont la chirurgie du cancer de la thyroïde	x	0	0
A4 : chirurgie oncologique urologique	x	2	2
A5 : chirurgie oncologique gynécologique	x	0	1
A6 : chirurgie oncologique mammaire	x	2	2
A7 : chirurgie oncologique indifférenciée	x	4	5
B1 : chirurgie oncologique viscérale et digestive complexe	x	0	0
B2 : chirurgie oncologique thoracique complexe	x	0	0
B3 : chirurgie oncologique ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale complexe	x	0	0
B4 : chirurgie oncologique urologique complexe	x	0	0
B5 : chirurgie oncologique gynécologique complexe	x	0	0
<b>Radiothérapie externe, curiethérapie</b>			
A : radiothérapie externe chez l'adulte	x	1	1
B : curiethérapie chez l'adulte	x	0	0
<b>Traitements médicamenteux systémiques du cancer</b>			
A - TMSC chez l'adulte	x	2	3
B - TMSC chez l'adulte comprenant les chimiothérapies intensives entraînant une aplasie prévisible de plus de huit jours	x	0	0
<b>EXAMENS DES CARACTERISTIQUES GENETIQUES D'UNE PERSONNE OU IDENTIFICATION D'UNE PERSONNE PAR EMPREINTES GENETIQUES A DES FINS MEDICALES</b>			
> Analyses de cytogénétique, y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	1	1	2
> Analyses de génétique moléculaire	2	2	2
<b>HOSPITALISATION A DOMICILE</b>			
> socle	x	2	3
> réadaptation	x	1	1
> ante et post partum	x	1	2
> enfants de moins de trois ans	x	1	1
<b>RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE</b>			
> mention A	x	4	5
> mention B	x	2	3
<b>Equipements matériels lourds - Nombre d'implantations (plateau)</b>			
> Equipements d'imagerie en coupes comprenant les appareils d'imagerie ou de spectrométrie par résonance magnétique nucléaire à utilisation clinique ou les scanographes à utilisation médicale à l'exception des équipements d'imagerie hybrides	x	9	10

## Zone de référence 9 - Moselle

	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>MEDECINE</b>	x	8	9
<b>CHIRURGIE</b>			
> de l'adulte	x	4	4
> pédiatrique	x	0	3
> bariatrique	x	2	2
<b>GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE, NEONATOLOGIE, REANIMATION NEONATALE</b>			
> gynécologie-obstétrique (niveau 1)	2	2	2
> gynécologie-obstétrique et néonatalogie sans soins intensifs (niveau 2A)	0	0	0
> gynécologie-obstétrique et néonatalogie avec soins intensifs (niveau 2B)	1	1	1
<b>PSYCHIATRIE</b>			
> de l'adulte	x	3	3
> de l'enfant et de l'adolescent	x	1	1
> périnatale	x	1	1
> soins sans consentement	x	1	1
<b>SOINS MEDICAUX ET DE READAPTATION</b>			
> polyvalent	x	6	6
> gériatrie	x	2	3
> locomoteur	x	2	2
> système nerveux	x	2	2
> cardio-vasculaire	x	1	1
> pneumologie	x	1	1
> système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition	x	0	0
> conduites addictives	x	0	0
<b>Pédiatrie</b>	x	1	2
<b>Cancer</b>			
> oncologie	x	0	1
<b>MEDECINE NUCLEAIRE</b>			
> mention A	x	1	1
<b>SOINS DE LONGUE DUREE</b>	4	4	4
<b>ACTIVITE INTERVENTIONNELLE SOUS IMAGERIE MEDICALE EN CARDIOLOGIE</b>			
<b>Rythmologie interventionnelle</b>			
> mention A	x	1	2
> mention B	x	0	0
<b>Cardiopathies ischémiques et structurales de l'adulte</b>	x	0	0
<b>MEDECINE D'URGENCE</b>			
> SAMU	0	0	0
> SMUR	2	2	2
> SMUR pédiatrique	0	0	0
> structure des urgences	3	3	3
> antenne de médecine d'urgence	x	0	0
> structure des urgences pédiatriques	0	0	0

## Zone de référence 9 - Moselle

	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>SOINS CRITIQUES</b>			
<b>Soins critiques adultes</b>			
> réanimation et soins intensifs polyvalents, et de spécialité le cas échéant	x	2	2
> soins intensifs polyvalents dérogatoires	x	1	1
> soins intensifs de cardiologie	x	1	1
> soins intensifs de neurologie vasculaire	x	1	1
<b>Soins critiques pédiatriques</b>			
> soins intensifs pédiatriques polyvalents dérogatoires	x	0	0
<b>TRAITEMENT DE L'INSUFFISANCE RENALE CHRONIQUE PAR EPURATION EXTRARENALE</b>			
> hémodialyse en centre pour adultes	1	1	1
> dialyse médicalisée	3	3	3
> autodialyse	2	2	2
> dialyse à domicile par hémodialyse ou par dialyse péritonéale	0	0	0
<b>ACTIVITES CLINIQUES ET BIOLOGIQUES D'ASSISTANCE MEDICALE A LA PROCREATION ET ACTIVITES DE DIAGNOSTIC PRENATAL</b>			
<b>AMP</b>			
> préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	x	1	1
> activités relatives à la fécondation in vitro avec ou sans manipulation	x	0	0
> conservation des embryons en vue d'un projet parental	x	0	0
> recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	x	0	0
> préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	x	0	0
> conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	x	0	0
> conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux	x	0	0
> prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	x	0	0
> prélèvement de spermatozoïdes	x	0	0
> transfert des embryons en vue de leur implantation	x	0	0
> prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	x	0	0
> mise en œuvre de l'accueil des embryons	x	0	0
> activités relatives à la conservation des gamètes en vue de la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en application de l'article L. 2141-12	x	0	0
> prélèvements d'ovocytes en vue de leur conservation pour la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en application de l'article L. 2141-12	x	0	0
<b>DPN</b>			
> examens de cytogénétique y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	0	0	0
> examens de génétique moléculaire	0	0	0
> examens en vue du diagnostic des maladies infectieuses	0	0	0
> examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	0	0	0
> examens de biochimie fœtale à visée diagnostique	0	0	0

## Zone de référence 9 - Moselle

	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>TRAITEMENT DU CANCER</b>			
<b>Chirurgie oncologique</b>			
A1 : chirurgie oncologique viscérale et digestive	x	2	3
A2 : chirurgie oncologique thoracique	x	0	0
A3 : chirurgie oncologique ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale, dont la chirurgie du cancer de la thyroïde	x	0	0
A4 : chirurgie oncologique urologique	x	2	2
A5 : chirurgie oncologique gynécologique	x	0	0
A6 : chirurgie oncologique mammaire	x	1	1
A7 : chirurgie oncologique indifférenciée	x	4	4
B1 : chirurgie oncologique viscérale et digestive complexe	x	0	0
B2 : chirurgie oncologique thoracique complexe	x	0	0
B3 : chirurgie oncologique ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale complexe	x	0	0
B4 : chirurgie oncologique urologique complexe	x	0	0
B5 : chirurgie oncologique gynécologique complexe	x	0	0
<b>Radiothérapie externe, curiethérapie</b>			
A : radiothérapie externe chez l'adulte	x	0	0
B : curiethérapie chez l'adulte	x	0	0
<b>Traitements médicamenteux systémiques du cancer</b>			
A - TMSD chez l'adulte	x	2	3
B - TMSD chez l'adulte comprenant les chimiothérapies intensives entraînant une aplasie prévisible de plus de huit jours	x	0	0
<b>EXAMENS DES CARACTERISTIQUES GENETIQUES D'UNE PERSONNE OU IDENTIFICATION D'UNE PERSONNE PAR EMPREINTES GENETIQUES A DES FINS MEDICALES</b>			
> Analyses de cytogénétique, y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	0	0	0
> Analyses de génétique moléculaire	0	0	0
<b>HOSPITALISATION A DOMICILE</b>			
> socle	x	1	2
> réadaptation	x	1	1
> ante et post partum	x	1	1
> enfants de moins de trois ans	x	1	1
<b>RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE</b>			
> mention A	x	2	3
> mention B	x	0	1
<b>Equipements matériels lourds - Nombre d'implantations (plateau)</b>			
> Equipements d'imagerie en coupes comprenant les appareils d'imagerie ou de spectrométrie par résonance magnétique nucléaire à utilisation clinique ou les scanographes à utilisation médicale à l'exception des équipements d'imagerie hybrides	x	4	4

## Zone de référence 10 - Basse Alsace Sud Moselle

	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>MEDECINE</b>	x	22	23
<b>CHIRURGIE</b>			
> de l'adulte	x	16	16
> pédiatrique	x	5	6
> bariatrique	x	6	7
<b>GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE, NEONATOLOGIE, REANIMATION NEONATALE</b>			
> gynécologie-obstétrique (niveau 1)	3	2	3
> gynécologie-obstétrique et néonatalogie sans soins intensifs (niveau 2A)	3	3	3
> gynécologie-obstétrique et néonatalogie avec soins intensifs (niveau 2B)	1	1	1
<b>PSYCHIATRIE</b>			
> de l'adulte	x	8	9
> de l'enfant et de l'adolescent	x	7	7
> périnatale	x	3	3
> soins sans consentement	x	5	8
<b>SOINS MEDICAUX ET DE READAPTATION</b>			
> polyvalent	x	22	24
> gériatrie	x	6	8
> locomoteur	x	3	3
> système nerveux	x	4	4
> cardio-vasculaire	x	4	4
> pneumologie	x	1	2
> système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition	x	2	2
> conduites addictives	x	2	2
<b>Pédiatrie</b>	x	2	2
<b>Cancer</b>			
> oncologie	x	1	2
<b>MEDECINE NUCLEAIRE</b>			
> mention A	x	4	5
<b>SOINS DE LONGUE DUREE</b>	12	12	12
<b>ACTIVITE INTERVENTIONNELLE SOUS IMAGERIE MEDICALE EN CARDIOLOGIE</b>			
<b>Rythmologie interventionnelle</b>			
> mention A	x	0	0
> mention B	x	0	0
<b>Cardiopathies ischémiques et structurelles de l'adulte</b>	x	3	3
<b>MEDECINE D'URGENCE</b>			
> SAMU	1	1	1
> SMUR	5	5	5
> SMUR pédiatrique	1	1	1
> structure des urgences	8	7	8
> antenne de médecine d'urgence	x	0	2
> structure des urgences pédiatriques	1	1	1

## Zone de référence 10 - Basse Alsace Sud Moselle

	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>SOINS CRITIQUES</b>			
<b>Soins critiques adultes</b>			
> réanimation et soins intensifs polyvalents, et de spécialité le cas échéant	x	4	4
> soins intensifs polyvalents dérogatoires	x	1	1
> soins intensifs de cardiologie	x	3	3
> soins intensifs de neurologie vasculaire	x	2	2
<b>Soins critiques pédiatriques</b>			
> soins intensifs pédiatriques polyvalents dérogatoires	x	0	1
<b>TRAITEMENT DE L'INSUFFISANCE RENALE CHRONIQUE PAR EPURATION EXTRARENALE</b>			
> hémodialyse en centre pour adultes	6	6	6
> dialyse médicalisée	4	4	4
> autodialyse	5	5	5
> dialyse à domicile par hémodialyse ou par dialyse péritonéale	3	3	3
<b>ACTIVITES CLINIQUES ET BIOLOGIQUES D'ASSISTANCE MEDICALE A LA PROCREATION ET ACTIVITES DE DIAGNOSTIC PRENATAL</b>			
<b>AMP</b>			
> préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	x	5	5
> activités relatives à la fécondation in vitro avec ou sans manipulation	x	2	2
> conservation des embryons en vue d'un projet parental	x	2	2
> recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	x	1	1
> préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	x	1	1
> conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	x	1	1
> conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux	x	1	2
> prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	x	2	2
> prélèvement de spermatozoïdes	x	1	1
> transfert des embryons en vue de leur implantation	x	2	2
> prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	x	1	1
> mise en œuvre de l'accueil des embryons	x	1	1
> activités relatives à la conservation des gamètes en vue de la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en application de l'article L. 2141-12	x	1	2
> prélèvements d'ovocytes en vue de leur conservation pour la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en application de l'article L. 2141-12	x	1	2
<b>DPN</b>			
> examens de cytogénétique y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	1	2	2
> examens de génétique moléculaire	1	2	2
> examens en vue du diagnostic des maladies infectieuses	1	1	1
> examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	1	1	1
> examens de biochimie fœtale à visée diagnostique	0	0	0

## Zone de référence 10 - Basse Alsace Sud Moselle

	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>TRAITEMENT DU CANCER</b>			
<b>Chirurgie oncologique</b>			
A1 : chirurgie oncologique viscérale et digestive	x	2	2
A2 : chirurgie oncologique thoracique	x	1	1
A3 : chirurgie oncologique ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale, dont la chirurgie du cancer de la thyroïde	x	1	1
A4 : chirurgie oncologique urologique	x	3	4
A5 : chirurgie oncologique gynécologique	x	4	4
A6 : chirurgie oncologique mammaire	x	5	6
A7 : chirurgie oncologique indifférenciée	x	12	12
B1 : chirurgie oncologique viscérale et digestive complexe	x	6	6
B2 : chirurgie oncologique thoracique complexe	x	1	1
B3 : chirurgie oncologique ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale complexe	x	2	2
B4 : chirurgie oncologique urologique complexe	x	2	2
B5 : chirurgie oncologique gynécologique complexe	x	1	1
<b>Radiothérapie externe, curiethérapie</b>			
A : radiothérapie externe chez l'adulte	x	1	1
B : curiethérapie chez l'adulte	x	1	1
<b>Traitements médicamenteux systémiques du cancer</b>			
A - TMSC chez l'adulte	x	7	8
B - TMSC chez l'adulte comprenant les chimiothérapies intensives entraînant une aplasie prévisible de plus de huit jours	x	1	1
<b>EXAMENS DES CARACTERISTIQUES GENETIQUES D'UNE PERSONNE OU IDENTIFICATION D'UNE PERSONNE PAR EMPREINTES GENETIQUES A DES FINS MEDICALES</b>			
> Analyses de cytogénétique, y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	1	1	2
> Analyses de génétique moléculaire	4	4	4
<b>HOSPITALISATION A DOMICILE</b>			
> socle	x	4	4
> réadaptation	x	1	2
> ante et post partum	x	1	2
> enfants de moins de trois ans	x	1	3
<b>RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE</b>			
> mention A	x	9	13
> mention B	x	3	3
<b>Equipements matériels lourds - Nombre d'implantations (plateau)</b>			
> Equipements d'imagerie en coupes comprenant les appareils d'imagerie ou de spectrométrie par résonance magnétique nucléaire à utilisation clinique ou les scanographes à utilisation médicale à l'exception des équipements d'imagerie hybrides	x	20	24

## Zone de référence 11 - Centre Alsace

	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>MEDECINE</b>	x	9	9
<b>CHIRURGIE</b>			
> de l'adulte	x	4	4
> pédiatrique	x	1	2
> bariatrique	x	1	2
<b>GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE, NEONATOLOGIE, REANIMATION NEONATALE</b>			
> gynécologie-obstétrique (niveau 1)	2	2	2
> gynécologie-obstétrique et néonatalogie sans soins intensifs (niveau 2A)	0	0	0
> gynécologie-obstétrique et néonatalogie avec soins intensifs (niveau 2B)	1	1	1
<b>PSYCHIATRIE</b>			
> de l'adulte	x	3	3
> de l'enfant et de l'adolescent	x	2	2
> périnatale	x	1	1
> soins sans consentement	x	2	2
<b>SOINS MEDICAUX ET DE READAPTATION</b>			
> polyvalent	x	12	13
> gériatrie	x	2	4
> locomoteur	x	3	3
> système nerveux	x	3	3
> cardio-vasculaire	x	1	1
> pneumologie	x	1	1
> système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition	x	2	2
> conduites addictives	x	0	0
<b>Pédiatrie</b>	x	0	0
<b>Cancer</b>			
> oncologie	x	1	1
<b>MEDECINE NUCLEAIRE</b>			
> mention A	x	0	0
<b>SOINS DE LONGUE DUREE</b>	5	5	5
<b>ACTIVITE INTERVENTIONNELLE SOUS IMAGERIE MEDICALE EN CARDIOLOGIE</b>			
<b>Rythmologie interventionnelle</b>			
> mention A	x	1	1
> mention B	x	0	1
<b>Cardiopathies ischémiques et structurelles de l'adulte</b>	x	2	2
<b>MEDECINE D'URGENCE</b>			
> SAMU	0	0	0
> SMUR	2	2	2
> SMUR pédiatrique	0	0	0
> structure des urgences	3	3	3
> antenne de médecine d'urgence	x	0	0
> structure des urgences pédiatriques	0	0	0

## Zone de référence 11 - Centre Alsace

	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>SOINS CRITIQUES</b>			
<b>Soins critiques adultes</b>			
> réanimation et soins intensifs polyvalents, et de spécialité le cas échéant	x	1	1
> soins intensifs polyvalents dérogatoires	x	0	0
> soins intensifs de cardiologie	x	2	2
> soins intensifs de neurologie vasculaire	x	1	1
<b>Soins critiques pédiatriques</b>			
> soins intensifs pédiatriques polyvalents dérogatoires	x	1	1
<b>TRAITEMENT DE L'INSUFFISANCE RENALE CHRONIQUE PAR EPURATION EXTRARENALE</b>			
> hémodialyse en centre pour adultes	1	1	2
> dialyse médicalisée	2	2	2
> autodialyse	2	2	2
> dialyse à domicile par hémodialyse ou par dialyse péritonéale	1	1	1
<b>ACTIVITES CLINIQUES ET BIOLOGIQUES D'ASSISTANCE MEDICALE A LA PROCREATION ET ACTIVITES DE DIAGNOSTIC PRENATAL</b>			
<b>AMP</b>			
> préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	x	2	2
> activités relatives à la fécondation in vitro avec ou sans manipulation	x	0	0
> conservation des embryons en vue d'un projet parental	x	0	0
> recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	x	0	0
> préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	x	0	0
> conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	x	0	0
> conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux	x	0	0
> prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	x	0	0
> prélèvement de spermatozoïdes	x	0	0
> transfert des embryons en vue de leur implantation	x	0	0
> prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	x	0	0
> mise en œuvre de l'accueil des embryons	x	0	0
> activités relatives à la conservation des gamètes en vue de la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en application de l'article L. 2141-12	x	0	0
> prélèvements d'ovocytes en vue de leur conservation pour la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en application de l'article L. 2141-12	x	0	0
<b>DPN</b>			
> examens de cytogénétique y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	0	0	0
> examens de génétique moléculaire	0	0	0
> examens en vue du diagnostic des maladies infectieuses	0	0	0
> examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	0	0	0
> examens de biochimie fœtale à visée diagnostique	0	0	0

## Zone de référence 11 - Centre Alsace

	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>TRAITEMENT DU CANCER</b>			
<b>Chirurgie oncologique</b>			
A1 : chirurgie oncologique viscérale et digestive	x	2	2
A2 : chirurgie oncologique thoracique	x	1	1
A3 : chirurgie oncologique ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale, dont la chirurgie du cancer de la thyroïde	x	0	0
A4 : chirurgie oncologique urologique	x	0	0
A5 : chirurgie oncologique gynécologique	x	0	0
A6 : chirurgie oncologique mammaire	x	1	1
A7 : chirurgie oncologique indifférenciée	x	3	4
B1 : chirurgie oncologique viscérale et digestive complexe	x	1	1
B2 : chirurgie oncologique thoracique complexe	x	0	0
B3 : chirurgie oncologique ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale complexe	x	1	1
B4 : chirurgie oncologique urologique complexe	x	1	1
B5 : chirurgie oncologique gynécologique complexe	x	1	1
<b>Radiothérapie externe, curiethérapie</b>			
A : radiothérapie externe chez l'adulte	x	1	1
B : curiethérapie chez l'adulte	x	0	0
<b>Traitements médicamenteux systémiques du cancer</b>			
A - TMSC chez l'adulte	x	0	0
B - TMSC chez l'adulte comprenant les chimiothérapies intensives entraînant une aplasie prévisible de plus de huit jours	x	1	1
<b>EXAMENS DES CARACTERISTIQUES GENETIQUES D'UNE PERSONNE OU IDENTIFICATION D'UNE PERSONNE PAR EMPREINTES GENETIQUES A DES FINS MEDICALES</b>			
> Analyses de cytogénétique, y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	0	0	0
> Analyses de génétique moléculaire	1	1	1
<b>HOSPITALISATION A DOMICILE</b>			
> socle	x	1	1
> réadaptation	x	1	1
> ante et post partum	x	1	1
> enfants de moins de trois ans	x	1	1
<b>RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE</b>			
> mention A	x	2	3
> mention B	x	1	1
<b>Equipements matériels lourds - Nombre d'implantations (plateau)</b>			
> Equipements d'imagerie en coupes comprenant les appareils d'imagerie ou de spectrométrie par résonance magnétique nucléaire à utilisation clinique ou les scanographes à utilisation médicale à l'exception des équipements d'imagerie hybrides	x	7	8

## Zone de référence 12 - Haute Alsace

	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>MEDECINE</b>	x	9	9
<b>CHIRURGIE</b>			
> de l'adulte	x	4	4
> pédiatrique	x	0	2
> bariatrique	x	1	2
<b>GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE, NEONATOLOGIE, REANIMATION NEONATALE</b>			
> gynécologie-obstétrique (niveau 1)	0	0	0
> gynécologie-obstétrique et néonatalogie sans soins intensifs (niveau 2A)	1	1	1
> gynécologie-obstétrique et néonatalogie avec soins intensifs (niveau 2B)	0	0	0
<b>PSYCHIATRIE</b>			
> de l'adulte	x	2	2
> de l'enfant et de l'adolescent	x	1	1
> périnatale	x	1	1
> soins sans consentement	x	2	2
<b>SOINS MEDICAUX ET DE READAPTATION</b>			
> polyvalent	x	11	12
> gériatrie	x	3	4
> locomoteur	x	2	2
> système nerveux	x	2	2
> cardio-vasculaire	x	2	2
> pneumologie	x	1	1
> système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition	x	2	2
> conduites addictives	x	1	1
<b>Pédiatrie</b>	x	1	1
<b>Cancer</b>			
> oncologie	x	1	2
<b>MEDECINE NUCLEAIRE</b>			
> mention A	x	1	2
<b>SOINS DE LONGUE DUREE</b>	5	5	5
<b>ACTIVITE INTERVENTIONNELLE SOUS IMAGERIE MEDICALE EN CARDIOLOGIE</b>			
<b>Rythmologie interventionnelle</b>			
> mention A	x	1	1
> mention B	x	0	0
<b>Cardiopathies ischémiques et structurales de l'adulte</b>	x	2	2
<b>MEDECINE D'URGENCE</b>			
> SAMU	1	1	1
> SMUR	1	1	1
> SMUR pédiatrique	0	0	0
> structure des urgences	4	3	3
> antenne de médecine d'urgence	x	0	1
> structure des urgences pédiatriques	0	0	0

## Zone de référence 12 - Haute Alsace

	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>SOINS CRITIQUES</b>			
<b>Soins critiques adultes</b>			
> réanimation et soins intensifs polyvalents, et de spécialité le cas échéant	x	1	1
> soins intensifs polyvalents dérogatoires	x	0	0
> soins intensifs de cardiologie	x	2	2
> soins intensifs de neurologie vasculaire	x	1	1
<b>Soins critiques pédiatriques</b>			
> soins intensifs pédiatriques polyvalents dérogatoires	x	1	1
<b>TRAITEMENT DE L'INSUFFISANCE RENALE CHRONIQUE PAR EPURATION EXTRARENALE</b>			
> hémodialyse en centre pour adultes	2	2	2
> dialyse médicalisée	3	3	3
> autodialyse	3	3	3
> dialyse à domicile par hémodialyse ou par dialyse péritonéale	1	1	1
<b>ACTIVITES CLINIQUES ET BIOLOGIQUES D'ASSISTANCE MEDICALE A LA PROCREATION ET ACTIVITES DE DIAGNOSTIC PRENATAL</b>			
<b>AMP</b>			
> préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	x	3	3
> activités relatives à la fécondation in vitro avec ou sans manipulation	x	1	1
> conservation des embryons en vue d'un projet parental	x	1	1
> recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	x	1	1
> préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	x	0	0
> conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	x	0	0
> conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux	x	1	2
> prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	x	1	1
> prélèvement de spermatozoïdes	x	1	1
> transfert des embryons en vue de leur implantation	x	1	1
> prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	x	0	0
> mise en œuvre de l'accueil des embryons	x	0	0
> activités relatives à la conservation des gamètes en vue de la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en application de l'article L. 2141-12	x	1	1
> prélèvements d'ovocytes en vue de leur conservation pour la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en application de l'article L. 2141-12	x	1	1
<b>DPN</b>			
> examens de cytogénétique y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	1	1	1
> examens de génétique moléculaire	0	0	0
> examens en vue du diagnostic des maladies infectieuses	0	0	0
> examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	1	1	1
> examens de biochimie fœtale à visée diagnostique	0	0	0

## Zone de référence 12 - Haute Alsace

	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>TRAITEMENT DU CANCER</b>			
<b>Chirurgie oncologique</b>			
A1 : chirurgie oncologique viscérale et digestive	x	1	1
A2 : chirurgie oncologique thoracique	x	0	0
A3 : chirurgie oncologique ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale, dont la chirurgie du cancer de la thyroïde	x	2	2
A4 : chirurgie oncologique urologique	x	2	2
A5 : chirurgie oncologique gynécologique	x	1	1
A6 : chirurgie oncologique mammaire	x	2	2
A7 : chirurgie oncologique indifférenciée	x	3	3
B1 : chirurgie oncologique viscérale et digestive complexe	x	1	1
B2 : chirurgie oncologique thoracique complexe	x	1	1
B3 : chirurgie oncologique ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale complexe	x	0	0
B4 : chirurgie oncologique urologique complexe	x	0	0
B5 : chirurgie oncologique gynécologique complexe	x	1	1
<b>Radiothérapie externe, curiethérapie</b>			
A : radiothérapie externe chez l'adulte	x	1	1
B : curiethérapie chez l'adulte	x	0	0
<b>Traitements médicamenteux systémiques du cancer</b>			
A - TMSC chez l'adulte	x	0	0
B - TMSC chez l'adulte comprenant les chimiothérapies intensives entraînant une aplasie prévisible de plus de huit jours	x	1	1
<b>EXAMENS DES CARACTERISTIQUES GENETIQUES D'UNE PERSONNE OU IDENTIFICATION D'UNE PERSONNE PAR EMPREINTES GENETIQUES A DES FINS MEDICALES</b>			
> Analyses de cytogénétique, y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	1	1	1
> Analyses de génétique moléculaire	1	1	1
<b>HOSPITALISATION A DOMICILE</b>			
> socle	x	1	1
> réadaptation	x	1	1
> ante et post partum	x	1	1
> enfants de moins de trois ans	x	1	1
<b>RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE</b>			
> mention A	x	2	3
> mention B	x	1	2
<b>Equipements matériels lourds - Nombre d'implantations (plateau)</b>			
> Equipements d'imagerie en coupes comprenant les appareils d'imagerie ou de spectrométrie par résonance magnétique nucléaire à utilisation clinique ou les scanographes à utilisation médicale à l'exception des équipements d'imagerie hybrides	x	7	9

Zone de recours A - Ouest			
	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE, NEONATOLOGIE, REANIMATION NEONATALE</b>			
> gynécologie-obstétrique et réanimation néonatale (niveau 3)	2	2	2
<b>SOINS MEDICAUX ET DE READAPTATION</b>			
> brûlés	x	0	0
<b>Cancer</b>			
> oncologie et hématologie	x	1	1
<b>MEDECINE NUCLEAIRE</b>			
> mention B	x	1	1
<b>GREFFES D'ORGANES ET GREFFES DE CELLULES HEMATOPOIETIQUES</b> (à l'exception des greffes exceptionnelles soumises au régime d'autorisation complémentaire prévu à l'article L.162-30-5 du code de la sécurité sociale)			
> adultes			
> rein	x	1	1
<b>CHIRURGIE CARDIAQUE</b>			
> de l'adulte	x	1	1
<b>ACTIVITE INTERVENTIONNELLE SOUS IMAGERIE MEDICALE EN CARDIOLOGIE</b>			
<b>Rythmologie interventionnelle</b>			
> mention C	x	1	2
> mention D	x	1	1
<b>Cardiopathies congénitales hors rythmologie</b>			
> mention A	x	0	1
<b>NEUROCHIRURGIE</b>			
> socle	x	1	1
> neurochirurgie fonctionnelle cérébrale	x	1	1
> neurochirurgie pédiatrique	x	1	1
<b>ACTIVITE INTERVENTIONNELLE SOUS IMAGERIE MEDICALE EN NEURORADIOLOGIE</b>			
> mention A : thrombectomie mécanique	x	1	1
> mention B : ensemble des activités interventionnelles en neuroradiologie	x	1	1
<b>SOINS CRITIQUES</b>			
<b>Soins critiques adultes</b>			
> soins intensifs spécialisés de soins de rééducation post réanimation (SRPR)	x	0	1
> soins intensifs spécialisés d'hépatogastro-entérologie (HGE)	x	1	1
> soins intensifs spécialisés en infectiologie	x	0	0
> soins intensifs spécialisés respiratoires	x	0	1
> soins intensifs spécialisés en chirurgie cardiaque	x	0	0
> soins intensifs spécialisés de néphrologie	x	1	1
> soins intensifs d'hématologie	x	1	2
<b>Soins critiques pédiatriques</b>			
> réanimation de recours et soins intensifs pédiatriques polyvalents, et de spécialité le cas échéant	x	0	1
> réanimation et soins intensifs pédiatriques polyvalents, et de spécialité le cas échéant	x	0	1
> soins intensifs pédiatriques d'hématologie	x	1	1
<b>Zone de recours A - Ouest</b>			
	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>TRAITEMENT DE L'INSUFFISANCE RENALE CRHONIQUE PAR EXPURATION EXTRARENALE</b>			
> hémodialyse en centre pour enfants	1	1	1
<b>ACTIVITES CLINIQUES ET BIOLOGIQUES D'ASSISTANCE MEDICALE A LA PROCREATION ET ACTIVITES DE DIAGNOSTIC PRENATAL</b>			
<b>DPN</b>			
> examens de génétique portant sur l'ADN fœtal libre circulant dans le sang maternel	2	1	2
<b>TRAITEMENT DU CANCER</b>			
<b>Chirurgie oncologique</b>			
C : chirurgie oncologique chez l'enfant et l'adolescent de moins de 18 ans	x	1	1
<b>Radiothérapie externe, curiethérapie</b>			
C : radiothérapie externe chez l'enfant et l'adolescent de moins de 18 ans (en sus des mêmes traitements de radiothérapie externe chez l'adulte)	x	0	0
C : curiethérapie chez l'enfant et l'adolescent de moins de 18 ans (en sus des mêmes traitements de curiethérapie chez l'adulte)	x	0	0
<b>Traitements médicamenteux systémiques du cancer</b>			
C - TMS chez l'enfant et l'adolescent de moins de 18 ans comprenant les chimiothérapies intensives entraînant une aplasie prévisible de plus de huit jours	x	1	1
<b>RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE</b>			
> mention C	x	4	5
> mention D	x	2	2
<b>Equipements matériels lourds - Nombre d'implantations</b>			
> Caisson hyperbare	1	1	1
<b>Equipements matériels lourds - nombres d'appareils</b>			
> Caisson hyperbare	1	1	1

Zone de recours B - Centre			
	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE, NEONATOLOGIE, REANIMATION NEONATALE</b>			
> gynécologie-obstétrique et réanimation néonatale (niveau 3)	1	1	2
<b>SOINS MEDICAUX ET DE READAPTATION</b>			
> brûlés	x	2	2
<b>Cancer</b>			
> oncologie et hématologie	x	1	1
<b>MEDECINE NUCLEAIRE</b>			
> mention B	x	2	3
<b>GREFFES D'ORGANES ET GREFFES DE CELLULES HEMATOPOIETIQUES</b> (à l'exception des greffes exceptionnelles soumises au régime d'autorisation complémentaire prévu à l'article L.162-30-5 du code de la sécurité sociale)			
> adultes			
> rein	x	1	1
<b>CHIRURGIE CARDIAQUE</b>			
> de l'adulte	x	2	3
<b>ACTIVITE INTERVENTIONNELLE SOUS IMAGERIE MEDICALE EN CARDIOLOGIE</b>			
<b>Rythmologie interventionnelle</b>			
> mention C	x	2	2
> mention D	x	1	1
<b>Cardiopathies congénitales hors rythmologie</b>			
> mention A	x	0	1
<b>NEUROCHIRURGIE</b>			
> socle	x	1	1
> neurochirurgie fonctionnelle cérébrale	x	1	1
> neurochirurgie pédiatrique	x	1	1
<b>ACTIVITE INTERVENTIONNELLE SOUS IMAGERIE MEDICALE EN NEURORADIOLOGIE</b>			
> mention A : thrombectomie mécanique	x	1	1
> mention B : ensemble des activités interventionnelles en neuroradiologie	x	1	1
<b>SOINS CRITIQUES</b>			
<b>Soins critiques adultes</b>			
> soins intensifs spécialisés de soins de rééducation post réanimation (SRPR)	x	1	1
> soins intensifs spécialisés d'hépto-gastro-entérologie (HGE)	x	0	0
> soins intensifs spécialisés en infectiologie	x	0	0
> soins intensifs spécialisés respiratoires	x	1	1
> soins intensifs spécialisés en chirurgie cardiaque	x	0	0
> soins intensifs spécialisés de néphrologie	x	0	1
> soins intensifs d'hématologie	x	2	2
<b>Soins critiques pédiatriques</b>			
> réanimation de recours et soins intensifs pédiatriques polyvalents, et de spécialité le cas échéant	x	1	1
> réanimation et soins intensifs pédiatriques polyvalents, et de spécialité le cas échéant	x	0	1
> soins intensifs pédiatriques d'hématologie	x	1	1
<b>Zone de recours B - Centre</b>			
	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>TRAITEMENT DE L'INSUFFISANCE RENALE CRHONIQUE PAR EXPURATION EXTRARENALE</b>			
> hémodialyse en centre pour enfants	1	1	1
<b>ACTIVITES CLINIQUES ET BIOLOGIQUES D'ASSISTANCE MEDICALE A LA PROCREATION ET ACTIVITES DE DIAGNOSTIC PRENATAL</b>			
<b>DPN</b>			
> examens de génétique portant sur l'ADN fœtal libre circulant dans le sang maternel	3	3	3
<b>TRAITEMENT DU CANCER</b>			
<b>Chirurgie oncologique</b>			
C : chirurgie oncologique chez l'enfant et l'adolescent de moins de 18 ans	x	1	1
<b>Radiothérapie externe, curiethérapie</b>			
C : radiothérapie externe chez l'enfant et l'adolescent de moins de 18 ans (en sus des mêmes traitements de radiothérapie externe chez l'adulte)	x	1	1
C : curiethérapie chez l'enfant et l'adolescent de moins de 18 ans (en sus des mêmes traitements de curiethérapie chez l'adulte)	x	0	0
<b>Traitements médicamenteux systémiques du cancer</b>			
C - TMS chez l'enfant et l'adolescent de moins de 18 ans comprenant les chimiothérapies intensives entraînant une aplasie prévisible de plus de huit jours	x	1	1
<b>RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE</b>			
> mention C	x	4	5
> mention D	x	3	4
<b>Equipements matériels lourds - Nombre d'implantations</b>			
> Caisson hyperbare	0	0	0
<b>Equipements matériels lourds - nombres d'appareils</b>			
> Caisson hyperbare	0	0	0

Zone de recours C - Est			
	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE, NEONATOLOGIE, REANIMATION NEONATALE</b>			
> gynécologie-obstétrique et réanimation néonatale (niveau 3)	2	2	2
<b>SOINS MEDICAUX ET DE READAPTATION</b>			
> brûlés	x	0	0
<b>Cancer</b>			
> oncologie et hématologie	x	2	3
<b>MEDECINE NUCLEAIRE</b>			
> mention B	x	4	5
<b>GREFFES D'ORGANES ET GREFFES DE CELLULES HEMATOPOIETIQUES</b> (à l'exception des greffes exceptionnelles soumises au régime d'autorisation complémentaire prévu à l'article L.162-30-5 du code de la sécurité sociale)			
> adultes			
> rein	x	1	1
<b>CHIRURGIE CARDIAQUE</b>			
> de l'adulte	x	2	2
<b>ACTIVITE INTERVENTIONNELLE SOUS IMAGERIE MEDICALE EN CARDIOLOGIE</b>			
<b>Rythmologie interventionnelle</b>			
> mention C	x	3	4
> mention D	x	1	1
<b>Cardiopathies congénitales hors rythmologie</b>			
> mention A	x	1	2
<b>NEUROCHIRURGIE</b>			
> socle	x	1	2
> neurochirurgie fonctionnelle cérébrale	x	1	1
> neurochirurgie pédiatrique	x	1	1
<b>ACTIVITE INTERVENTIONNELLE SOUS IMAGERIE MEDICALE EN NEURORADIOLOGIE</b>			
> mention A : thrombectomie mécanique	x	0	0
> mention B : ensemble des activités interventionnelles en neuroradiologie	x	2	2
<b>SOINS CRITIQUES</b>			
<b>Soins critiques adultes</b>			
> soins intensifs spécialisés de soins de rééducation post réanimation (SRPR)	x	1	1
> soins intensifs spécialisés d'hépatogastro-entérologie (HGE)	x	2	2
> soins intensifs spécialisés en infectiologie	x	1	1
> soins intensifs spécialisés respiratoires	x	1	1
> soins intensifs spécialisés en chirurgie cardiaque	x	1	1
> soins intensifs spécialisés de néphrologie	x	1	1
> soins intensifs spécialisés d'hématologie	x	3	3
<b>Soins critiques pédiatriques</b>			
> réanimation de recours et soins intensifs pédiatriques polyvalents, et de spécialité le cas échéant	x	1	1
> réanimation et soins intensifs pédiatriques polyvalents, et de spécialité le cas échéant	x	0	0
> soins intensifs pédiatriques d'hématologie	x	1	1
<b>Zone de recours C - Est</b>			
	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>TRAITEMENT DE L'INSUFFISANCE RENALE CRHONIQUE PAR EXPURATION EXTRARENALE</b>			
> hémodialyse en centre pour enfants	1	1	1
<b>ACTIVITES CLINIQUES ET BIOLOGIQUES D'ASSISTANCE MEDICALE A LA PROCREATION ET ACTIVITES DE DIAGNOSTIC PRENATAL</b>			
<b>DPN</b>			
> examens de génétique portant sur l'ADN fœtal libre circulant dans le sang maternel	1	0	2
<b>TRAITEMENT DU CANCER</b>			
<b>Chirurgie oncologique</b>			
C : chirurgie oncologique chez l'enfant et l'adolescent de moins de 18 ans	x	1	1
<b>Radiothérapie externe, curiethérapie</b>			
C : radiothérapie externe chez l'enfant et l'adolescent de moins de 18 ans (en sus des mêmes traitements de radiothérapie externe chez l'adulte)	x	1	1
C : curiethérapie chez l'enfant et l'adolescent de moins de 18 ans (en sus des mêmes traitements de curiethérapie chez l'adulte)	x	0	0
<b>Traitements médicamenteux systémiques du cancer</b>			
C - TMS chez l'enfant et l'adolescent de moins de 18 ans comprenant les chimiothérapies intensives entraînant une aplasie prévisible de plus de huit jours	x	1	1
<b>RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE</b>			
> mention C	x	2	2
> mention D	x	4	4
<b>Equipements matériels lourds - Nombre d'implantations</b>			
> Caisson hyperbare	1	1	1
<b>Equipements matériels lourds - nombres d'appareils</b>			
> Caisson hyperbare	1	1	1

## Zone régionale - Grand Est

	Au 1er novembre 2023	Cible 2028	
		Min	Max
<b>Activités de soins autorisées - Nombre d'implantations</b>			
<b>ACTIVITE INTERVENTIONNELLE SOUS IMAGERIE MEDICALE EN CARDIOLOGIE</b>			
Cardiopathies congénitales hors rythmologie			
> mention B	x	1	2
<b>CHIRURGIE CARDIAQUE</b>			
> pédiatrique	x	1	1
<b>GREFFES D'ORGANES ET GREFFES DE CELLULES HEMATOPOIETIQUES</b> (à l'exception des greffes exceptionnelles soumises au régime d'autorisation complémentaire prévu à l'article L.162-30-5 du code de la sécurité sociale)			
> adultes			
> Pancréas	x	0	0
> Rein-Pancréas	x	0	1
> Foie	x	1	1
> Intestin	x	0	0
> Cœur	x	2	2
> Poumon	x	1	1
> Cœur-Poumon	x	1	1
> Cellules hématopoïétiques allogreffe	x	2	2
> enfants			
> Rein	x	2	3
> Pancréas	x	0	0
> Rein-Pancréas	x	0	0
> Foie	x	0	1
> Intestin	x	0	0
> Cœur	x	0	1
> Poumon	x	0	0
> Cœur-Poumon	x	0	0
> Cellules hématopoïétiques allogreffe	x	2	2
<b>TRAITEMENT DES GRANDS BRULES</b>			
> adultes	x	1	1
> enfants	x	1	1
<b>NEUROCHIRURGIE</b>			
> radiochirurgie intracrânienne et extracrânienne en conditions stéréotaxiques	x	1	2
<b>Equipements matériels lourds - Nombre d'implantations</b>			
> Cyclotron à utilisation médicale	0	0	1
<b>Equipements matériels lourds - nombres d'appareils</b>			
> Cyclotron à utilisation médicale	0	0	1